



La Charte canadienne des droits des victimes

Faire d'une promesse une réalité

La promesse...

Droit à l'information

Les victimes ont le droit d'obtenir des renseignements clairs et opportuns sur leur dossier, le système de justice et les soutiens disponibles.

La réalité...

Souvent, les victimes reçoivent de l'information **seulement si elles la demandent**

Les victimes ne savent pas toujours **à qui s'adresser, où aller, quand poser leurs questions ni quoi demander**, et elles doivent répéter à chaque étape du système de justice pénale (SJP)

Même lorsque les victimes posent des questions, les autorités fournissent des renseignements incomplets

Pourquoi c'est important

Les victimes ne peuvent pas exercer leurs droits ni assurer leur sécurité sans recevoir des renseignements clairs et en temps opportun

Comment faire mieux...

Modifier la CCDV pour garantir que :

- » les autorités **transmettent automatiquement des mises à jour** dès le signalement d'un crime jusqu'à après la sentence
- » les responsables **communiquent l'information en langage clair** et dans des formats accessibles à tous
- » les institutions **partagent les détails sur la mise en liberté**, la libération conditionnelle, la justice réparatrice et la planification de la sécurité
- » le gouvernement **établit des normes nationales** pour assurer l'uniformité partout au Canada
- » les **organismes de justice et d'immigration coordonnent** leurs actions de manière efficace



Canadian Victims Bill of Rights

From Promises to Practise

The promise...

Right to information

Victims have a right to clear, timely info about their case, the justice system, and available supports.

In reality...

Victims often don't receive information unless they ask for it

Victims often don't know who to ask, where to go, when to ask, or what to request—and they must keep asking at every stage of the Canadian Justice System (CJS)

Even when victims ask, authorities share information inconsistently

Why it matters

Victims can't exercise their rights or plan for safety without timely, clear information

How we can do better...

Amend the CVBR to:

- » Automatically provide victims with updates from the time they report a crime through to post-sentence
- » Use clear, plain-language info in accessible formats
- » Share details about release, parole, restorative justice & safety planning
- » Establish a national standard to ensure consistent practices across Canada
- » Coordinate efforts between justice and immigration agencies